



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE
RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE
L'HOTEL DE VILLE - LOT N°7 PROTECTION
ANTI-VOLATILES PASSE AVEC LA SOCIETE
SANODEF**

**DÉCISION N° DM-20-193
EN DATE DU 21 AOUT 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence transmis au journal Le Moniteur le 10 avril 2020 et publié au profil acheteur de la Ville relatif au marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de Ville ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 15 juillet 2020 favorable à l'attribution du marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de Ville - Lot n°7 Protection anti-volatiles, à la société SANODEF, ayant présenté l'offre la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement.

D É C I D E

DE SIGNER le marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de Ville - Lot n°7 Protection anti-volatiles avec la société SANODEF, domiciliée 22 rue Gambetta – 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, représentée par Monsieur CHALLIER Jean-Francois, Directeur.

Le montant du marché s'élève à 19 925 € H.T. (23 910 € T.T.C.) décomposé comme suit :

- Tranche ferme – Façade EST – Façade NORD : 10 360 € H.T.
(12 432 € T.T.C.)
- Tranche optionnelle – Façade OUEST – Façade SUD : 9 565 € H.T.
(11 478 € T.T.C.)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200821-lmc1H7596H1-AR
Date de réception en Préfecture : 21/08/2020
Date de Publication : 21/08/2020